

## Communiqué de constat de dépassement du seuil d'alerte

<b>Polluant en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre.</b> Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zone concernée</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et de Kourou</b>
<b>Seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière</b>
<b>Commentaires</b>	<i>Aujourd'hui, samedi 17 mars 2018, le littoral est touché par une brume de sable saharienne qui reprend en intensité et les concentrations en particules fines sont en augmentation depuis la nuit dernière. A 10h, la concentration moyenne en PM10 s'élève à 80 µg/m<sup>3</sup> sur la station de Cayenne.</i>
<b>Prévisions</b>	<i>La procédure d'alerte est maintenue pour la journée de demain, dimanche 18 mars 2018.</i>

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes sensibles et vulnérables** (nourrissons, personnes âgées, asthmatiques, allergiques, déficients respiratoires chroniques, insuffisants cardiaques, femmes enceintes), **nous recommandons de :**

- éviter les déplacements sur les axes routiers et à leurs abords, notamment aux périodes de pointe.
- éviter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur jusqu'à la fin de l'épisode. Reporter les activités qui demandent le plus d'effort.
- privilégier les activités calmes dans les établissements recevant de jeunes enfants.
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

**Nous recommandons à la population générale de :**

- réduire les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ou en intérieur jusqu'à la fin de l'épisode
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...)
- éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours :**

[www.ora-guyane.org](http://www.ora-guyane.org)

05.94.28.22.70 - [contact@ora-guyane.org](mailto:contact@ora-guyane.org)

Immeuble EGTRANS INTERNATIONAL – BP 51059 - 97343 Cayenne cedex